



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2019, À 19 h, AU 19, AVENUE
MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

SONT PRÉSENTS :

M.	Yves Montigny	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
M.	Alain Charest	Conseiller
M.	Mario Quinn	Conseiller
M.	Alain Chouinard	Conseiller
M.	Onil Lévesque	Conseiller
Mme	Viviane Richard	Conseillère
Mme	Martine Salomon	Conseillère

SONT ABSENTS :

Mme	Annick Tremblay	Greffière
M.	Réjean Girard	Conseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Mme	Joanie Perron	Greffière adjointe
M.	François Corriveau	Directeur général

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Yves Montigny, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : le conseiller Onil Lévesque

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
18 NOVEMBRE 2019**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2019, à 20 h, a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la greffière adjointe est dispensée d'en faire la lecture, suivant la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2019, à 20 h, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. 2019-423

Rés. 2019-424



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Rés. 2019-425

Il est proposé par : la conseillère Viviane Richard
Appuyée par : le conseiller Onil Lévesque

D'adopter les prévisions budgétaires 2020 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 et qui prévoient des revenus et dépenses de 76 564 970 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020, 2021 ET 2022

Rés. 2019-426

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : le conseiller Alain Charest

D'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2020, 2021 et 2022 en date du 16 décembre 2019, totalisant les dépenses projetées suivantes :

En 2020 :	8 110 223 \$
En 2021 :	9 256 627 \$
En 2022 :	4 623 700 \$

TOTAL : 21 990 550 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. DIFFUSION DU DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2020

Rés. 2019-427

Il est proposé par : le conseiller Alain Chouinard
Appuyé par : le conseiller Sylvain Girard

Que le document explicatif du budget 2020 soit publié dans le journal Le Manic, en vertu de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

8. FERMETURE DE LA SÉANCE

Rés. 2019-428

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : le conseiller Mario Quinn

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est levée, il est 20 h 5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

YVES MONTIGNY
MAIRE

JOANIE PERRON
GREFFIÈRE ADJOINTE